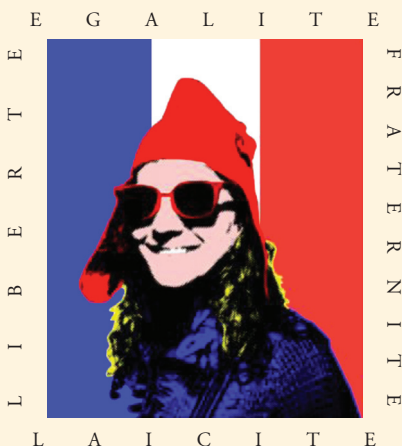


SOUS LA DIRECTION D'ÉRIC FERRAND

Quelle République pour le XXI^e siècle ?

VOLUME 3



Préface d'Anne Hidalgo

Avec Frédéric Delannoy, Jean-Luc Guyomarc'h,
Renaud Helphen-Aubrac, Nathalie Kaufmann, Philippe Lamy

LA RÉPUBLIQUE
DU 21^e SIÈCLE

Quelle République pour le XXI^e siècle ?

VOLUME 3

sous la direction d'Eric Ferrand

Quelle République pour le XXI^e siècle ?

VOLUME 3

Tous droits réservés
© Éric Ferrand 2012
Couverture de Jean-Michel Laurent

Coordination éditoriale et diffusion :
Le Publieur
4, rue Jules Chaplain, 75006 Paris
www.lepublieur.com

ISBN : 978 2 35061 038 2

Sommaire

Préface	7
Au choc des civilisations, répondons par un républicanisme de choc !	17
L'esprit de résistance au XXI ^e siècle	25
La stratégie du Guépard ou le « nouveau » F.N.	41
Léon Bourgeois (1851 – 1925), Théoricien du Solidarisme	75
Sport et République	89
Les auteurs	105
« Des mêmes auteurs »	107

Préface

Comment faire vivre la démocratie au XXI^e siècle ? Cette réflexion que La République du XXI^e siècle me propose d'introduire est d'une certaine manière au cœur de mon engagement politique. Je considère que cette réflexion essentielle, doit irriguer l'ensemble des actions et des décisions et forger une nouvelle manière de gouverner.

Tout d'abord, regardons le monde tel qu'il est... La société a évolué, les citoyens sont de plus en plus informés, ils interagissent, créent de l'information, des réseaux et des communautés. Internet a vu émerger une nouvelle réactivité. Sur facebook, twitter, sur les blogs et les forums,

fleurissent toutes sortes d'opinions, controverses, adhésions. « Think local, acte global », derrière ce slogan, c'est l'idée que l'action ou l'opinion d'un anonyme peut trouver un écho et être relayée sur l'ensemble de la planète. L'opinion de chacun aurait une valeur intrinsèque, qui peut changer le cours des choses et interpeller les autorités. Par le passé, c'était le seul expert qui apportait son savoir et éclairait la décision publique. Bref, Internet, plus direct et plus rapide, a élargi l'espace public et a offert un renouveau démocratique en marge des institutions. Et ce goût de participer ne se résume pas au web : le succès des primaires citoyennes pour l'élection présidentielle ou l'audience des émissions de débat montrent que même si les Français ont perdu confiance dans les politiques et les institutions, toutes les enquêtes d'opinion le montre, ils ont gardé un goût certain pour le débat d'idées et pour la chose publique.

Alors comment prendre en compte ce désir de débattre et de participer ? Dans une Ville monde comme Paris, les sujets que nous traitons sont d'une part, en prise directe avec la vie des habitants

et d'autre part, d'une grande complexité de part leurs enjeux sociaux, financiers, culturels mais aussi climatiques ou historiques. Pendant longtemps, les décisions étaient prises entre « sachants » : ingénieurs, urbanistes, paysagistes, économistes, et fonctionnaires instruisaient les dossiers et les politiques arbitraient. Le politique prenait ses décisions au nom d'un mandat électif dans une démocratie strictement représentative. Dès 2001, la nouvelle majorité parisienne portée par Bertrand Delanoë a voulu rompre avec cette manière de concevoir la politique pour développer de nouveaux modes de participation. Nous avons créé des conseils de quartier dans chaque Mairie d'arrondissement qui ont d'ailleurs, ensuite été institutionnalisés dans la Loi dite de « démocratie de proximité » de février 2002 qui les rend obligatoires dans les villes de plus de 80 000 habitants. De même ont été mis en place les premiers Conseils de la Jeunesse et les Conseils de la Vie Associative qui ont permis d'interroger périodiquement les jeunes, les acteurs de la société civile, les représentants associatifs sur la vie de la cité et les orientations qui devaient être prises. Je me

souviens de ce bel élan démocratique que nous avons porté dans les années 2000.

Aujourd'hui, je pense que, si ces instances restent importantes, elles ne suffisent plus, à elles seules, à porter l'idéal de participation des citoyens. Il faut compléter leurs travaux par d'autres formes de concertation. Nous constatons que ces instances, très appréciées par certains habitants, manquent de représentativité ; des catégories d'habitants n'y sont pas présentes : les actifs, les mères de famille, les commerçants... Même quand ces personnes sont directement concernées par les sujets abordés et voudraient être entendues, elles ne sont pas disponibles pour y participer. D'autres, au contraire, très actives dans ces instances, s'investissent tant, qu'ils deviennent des sortes de « professionnels » de la concertation, traitant de tous les sujets sans être personnellement concernés. Je pense qu'il est indispensable d'irriguer plus largement la décision politique de l'avis des citoyens. Quelles voies doit-on prendre pour réussir cette participation ? Ce qui est compliqué, c'est qu'il n'y a pas une voie, une instance, un média, une solution... c'est dans la multiplicité des démarches

et des actions que se trouve le succès de la participation citoyenne. Utiliser les réseaux sociaux ou les outils de simulation en trois dimensions permet aux citoyens de participer efficacement à la conception des projets, à leur suivi et permettent d'anticiper l'avenir, réduisant ainsi la césure temporelle entre la concertation et le déploiement du « grand projet ». Proposer systématiquement des Maisons de rencontres des citoyens sur les lieux de transformations urbaines permet à tous les citoyens-passants, habitants ou non la ville de s'exprimer sur le projet. Expérimenter plusieurs mobiliers urbains intelligents dans Paris pour ensuite décider avec les parisiens ceux qu'il est plus opportun de généraliser est une autre forme de participation. Enfin, dans ce souci d'impliquer dans la décision tous les publics, la Ville a développé un travail très riche avec les écoles et les centres de loisirs dans la cadre des projets de transformation d'établissements scolaires ou d'espace publics comme le projet de réaménagement des voies sur Berge le long de la Seine. Les étudiants contribuent largement au projet de mise en lumière du plus grand Campus étudiants de

France qu'est Paris. Dans toutes ces démarches, la concertation n'a pas été un alibi, un gadget de communication. Elle a impliqué une forte mobilisation des élus et des personnels municipaux mais surtout elle a nécessité d'écouter, d'accepter d'être critiqué et d'assumer de faire bouger les lignes des projets qui étaient lancés. Je suis toujours frappée par la qualité du débat public qui s'exprime dans ces instances et impressionnée par la capacité des citoyens à jouer le jeu du collectif et de l'intérêt général.

Mais jusqu'où doit-on aller ? Quel est le risque de tomber dans une démocratie d'opinions qui à la limite proposerait une gouvernance par sondage. Pour chaque décision, une enquête serait conduite auprès d'un panel représentatif de citoyens et donnerait les axes des décisions à prendre. Mais à ce compte aurait-on aboli la peine de mort ? Non ! Faire vivre une démocratie consiste à confronter les savoirs des experts aux savoirs de l'usage portés par les citoyens dans le but de concevoir des politiques sur lesquels les politiques, seuls responsables de la décision finale, devront trancher et décider. Je ne crois pas du

tout à la pertinence d'interroger les citoyens sur la nécessité d'indemniser les chômeurs par exemple. L'organisation de référendums polémiques ou de consultations consensuelles dans une recherche veine de plébiscite ne conduisent qu'à délégitimer le débat public. Je ne pense pas, non plus, que la compétence des citoyens ne puisse s'exercer que sur les politiques locales ce qui limiterait le champ de la participation citoyenne aux décisions de proximité. Je pense au contraire que la participation citoyenne est légitime à toutes les échelles mais qu'elle doit s'accompagner d'une exigence de formation et d'information des citoyens pour qu'ils puissent apporter un point de vue éclairé. Evidemment cela nécessite d'y mettre des moyens financiers et humains et de faire preuve de pédagogie! La concertation ne doit pas être le lieu d'une nouvelle fracture sociale où seuls participeraient les publics autorisés, utilisant les nouvelles technologies ou suffisamment éduqués pour participer à des débats très spécialisés. Notre responsabilité est d'aller chercher les publics, y compris les jeunes, les précaires, les plus fragiles de nos citoyens qui ne pensent pas pouvoir influencer

les institutions. Pour cela, il faut leur proposer des dispositifs adaptés, des petits ateliers dans lequel il est plus facile de s'exprimer, le week-end, dans des lieux qu'ils aiment fréquenter comme des cafés, des parcs. Dans ce sens, nous avons beaucoup à apprendre des expériences conduites dans les pays d'Amérique latine, à Porto Alegre ou à Medellin où la participation des habitants des quartiers pauvres au choix des équipements municipaux, a permis de développer un respect de ceux-ci et un sentiment de fierté. Nous avons mené des expériences dans le Nord-Est de Paris, autour du projet de la Zac Pajol et du quartier Mac Donald et je souhaite porter cette volonté dans le grand projet de concertation que nous conduirons sur la construction Métropolitaine.

Pour faire vivre la démocratie au 21^e, rendons la décision publique plus transparente, acceptons de nous confronter plus régulièrement aux attentes et critiques des citoyens pour construire avec eux. Cette volonté participative n'est en aucun cas contradictoire avec le principe de représentativité de notre système politique. Au contraire, elle est

fondée sur les valeurs que nous défendons : d'égalité, de justice et d'une volonté d'inclusion qui permet de mieux vivre ensemble. Une approche laïque et républicaine doit nous animer. Je suis persuadée que faire la politique autrement est indispensable dans cette crise économique, sociale et morale que nous vivons. Osons une forme de modernité dans l'exercice du pouvoir... insufflons dans notre manière de gérer un nouvel esprit de démocratie!

Anne Hidalgo
Première adjointe au Maire de Paris